Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade Rapport annuel 2012

FEME

Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade

Rapport annuel 2012



Informations générales

Siège social

4545, avenue Pierre-de Coubertin Montréal (Québec) - H1V 0B2

> Téléphone: 514-252-3004 Télécopieur: 514-252-3201 Courriel: fgme@fgme.qc.ca

> www.fqme.qc.ca www.evenementfqme.qc.ca

Créée le 23 janvier 1969, la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) est un organisme sans but lucratif (OSBL) constitué (en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec) en association de pratiquants, incluant des organismes, intéressés aux activités d'escalade et de plein air en montagne, reconnue et soutenue financièrement par le Gouvernement du Québec, en tant qu'Organisme National de Loisir (ONL).

La Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) est membre de l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme, du Conseil québécois du loisir, de la Corporation SportsQuébec et du Regroupement Loisir et Sport Québec.



Table des matières

Le mot du Président	p. 7
1. Structure de la FQME	p. 9
1.1- Vie démocratique	p. 9
1.1-1. Mission de la FQME	p. 9
1.1-2. Organisation de la FQME	p. 9
1.2- Ressources de la FQME	p. 12
1.2-1. Ressources humaines	p. 12
1.2-2. Ressources financières	p. 12
1.2-3. Ressources matérielles	p. 13
1.2-4. Assurances	p. 13
1.2-5. Représentation et concertation	p. 14
2. Membres et services	p. 17
2.1- L'adhésion à la FQME en 2011	-
2.1-1. L'adhésion individuelle	p. 17
2.1-2. Organismes membres	p. 20
2.2- Communication	•
2.2-1. Grimpe au Québec	p. 21
2.2-2. Mousqueton Express	p. 21
2.2-3. Sites Internet	p. 22
2.2-4. Facebook	p. 22
2.2-5. L'escalade dans les médias	p. 22
3. Activités et événements	p. 23
3.1- Assemblée Générale Annuelle	p. 23
3.2- Championnats d'Escalade Canada	p. 23
3.3- FestiRoc 4ème édition	p. 23
3.4- Tournée Québécoise du Reel Rock Tour	p. 25
3.6- Soirées MEC	p. 25



4. Les commissions	p. 27
4.1- Commission de formation	p. 27
4.1-1. Mission	p. 27
4.1-2. Résumé	p. 28
4.1-3. Colloque de formation et des formateurs	p. 28
4.1-4. Stages offerts en 2012	p. 28
4.2- Commission des sites et accessibilité	p. 29
4.2-1. Mission	p. 29
4.2-2. Résumé	p. 29
4.2-3. Subventions	p. 29
4.2-4. Clinique ouvreur-équipeur	p. 29
4.2-5. Programme québécois de formation en aménagement de site d'escalade	p. 29
4.2-6. Clinique: développement de sites d'escalade	p. 32
4.2-7. Caravane FQME-MEC	p. 32
4.2-8. Ententes d'accès	p. 34
4.2-9. Nouveaux sites	p. 35
4.2-10. En négociation	p. 35
4.2-11. Régie sur la nidification des couples de faucons pélerins	p. 36
4.2-12. Gardiennage des sites	p. 36
4.2-13. Table de concertation sur l'accès	p. 36
4.3- Commission Compétition	p. 38
Mot de la présidente de la commission	p. 38
4.3-1. Mission	p. 40
4.3-2. Résumé	p. 40
4.3-3. Calendrier 2011-2012 Junior	p. 41
4.3-4. Calendrier 2011-2012 Sénior	p. 41
4.4- Commission SAE	p. 41
4.4-1. Mission	p. 42
4.4-2. Résumé	p. 42
4.5- Commission clubs	p. 42
4.5-1. Mission	p. 42
4.5-2. Résumé	p. 42
4.5-3. Activités	p. 43
4.6- Régie, sécurité et éthique	p. 43
4.6-1. Plan de mesure d'urgence	p. 43
4.6-2. Code d'éthique en formation	p. 43
4.6-3. Planification triennale d'aménagement	p. 43



Le mot du Président

Chaque année, l'AGA de la FQME est le moment de faire le bilan du travail accompli durant la dernière année. Et, comme toujours, celle-ci fût bien remplie!

Que ce soit en assurant la permanence de la FQME ou en participant aux différentes commissions, tous ont mis l'épaule à la roue afin de faire avancer notre sport. Oui, j'ai bien dit sport puisque, depuis cette année, nous sommes reconnus comme fédération sportive par le gouvernement du Québec grâce à notre inscription à Sports Québec. Cela aura un énorme impact pour le volet compétitif et nous commençons déjà à sentir ce changement. Que ce soit par la croissance du circuit junior, le développement du circuit sénior, la mise en place de formations pour les juges ou la participation à l'organisation des championnats nationaux, la FQME fait excellente figure. Va-t-on voir certains de nos athlètes québécois aux Jeux Olympiques en 2020?

Nous avons entamé une restructuration sur le rôle du CA, du CE, des différentes commissions et de la permanence. Cette restructuration devrait être complétée au courant de la prochaine année et ainsi permettre à la Fédération de pouvoir agir plus efficacement dans la gestion des dossiers. Nous nous sommes aussi penchés sur le dossier des assurances accident et des assurances vie pour nos membres et nous allons maintenant pouvoir offrir un produit encore plus adapté à notre pratique.

Encore cette année, la fédération grandit! Nous avons vu le nombre de membres ainsi que celui des clubs affiliés augmenter. Cela demeure notre priorité pour la prochaine année, puisque plus il y aura de membres, plus il y aura de ressources pour réaliser les projets.

Dans cette optique, nous continuerons d'organiser des évènements rassembleurs afin de vous rencontrer et de recruter de nouveaux membres. Le Festiroc, la Tournée du Reel Rock Tour et la tournée des gyms sont de bons exemples et de plus en plus populaires.

Que serait la FQME sans son réseau de sites extérieurs et de sa commission qui effectue un travail extraordinaire afin de garder ceux-ci sécuritaires et de permettre d'en ouvrir de nouveaux. Pour ce faire, un programme de formation en aménagement de sites a été mis en place ainsi que l'octroi de brevets officiels. Un plan triennal d'aménagement a été élaboré en partenariat avec les clubs ainsi qu'une série de plans de mesures d'urgence afin que les intervenants puissent agir de façon adéquate.



Pour terminer, je ne pourrais pas passer sous silence l'immense travail réalisé par la commission de formation et ses comités d'experts. Depuis maintenant plus de 7 ans, ils travaillent à la mise en place du programme et nous voyons la fin arriver! Encore cette année plusieurs brevets en été créés. Outre cela, ils travaillent très fort à faire respecter les standards de formations et les limitations. Bien que ce dossier reste délicat, ils réussissent à rassembler et à travailler avec les acteurs du milieu.

Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez et je vous assure que la permanence et les bénévoles font tout, pour faire de la FQME une fédération forte et représentative de ses membres.

Au plaisir

Dominique Asselin Président de la FQME



1. Structure de la FQME

1.1- Vie démocratique

1.1-1. Mission de la FQME

La FQME se veut un lieu de rassemblement de tous les pratiquants et organismes intéressés aux activités d'escalade et de plein air en montagne.

Pour réaliser sa mission, la FQME privilégie les axes de développement suivants :

- COMMUNICATIONS ET SERVICES : promouvoir l'ensemble des activités d'escalade et de plein air en montagne, ainsi que sur les structures artificielles d'escalade (SAE)
- FORMATION : développer la formation de cadres qualifiés et la reconnaissance des brevets
- SITES ET ACCESSIBILITÉ : préserver l'accès des membres et aménager, de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement, les lieux de pratique
- PROMOTION DE LA SÉCURITÉ : encourager les pratiques sécuritaires, ainsi que régir les normes et les règlements de sécurité.
- COMPÉTITION SPORTIVE : développer la pratique sportive et les événements compétitifs.
- CLUBS ET PARTENARIATS : appuyer la création de clubs pour le développement régional et local, ainsi que représenter les pratiquants auprès des instances gouvernementales et privées.

1.1-2. Organisation de la FQME

La FQME est dirigée par un conseil de direction de quatre (4) membres élus, dont la moitié sont élus par intermittence chaque année lors de l'assemblée générale, et cinq (5) membres nommés à chaque année par ses clubs affiliés et certaines commissions permanentes. Cette association de pratiquants au service des adeptes d'activités de montagne dépend fortement de l'appui d'experts et de bénévoles.

Membres du conseil d'administration

- Dominic Asselin, président
- Jean-Marc de la Plante, vice-président
- Julien Sylvestre Fleury, secrétaire
- Jean-Mathieu Nichols, trésorier
- Ghislain Allard, administrateur et représentant de la Commission Formation
- Nicolas Rodrigue, administrateur et représentant de la Commission Sites et accessibilité
- Maria Izquierdo, administratrice et représentante de la Commission Compétition
- Geneviève Fournier, administratrice et représentante de la Commission Clubs
- Vacant, administrateur et représentant de la Commision Structures Artificielles d'Escalade (SAE)



Permanents

- Directeur des opérations : André St-Jacques
- Directeur sécurité technique : Éric Lachance
- Chargée de projets communication et événements : Myriam Mahias

Emplois d'été

- Coordonnateur aux activités estivales : Francis Bilodeau
- Gardiens de sites: Watamé Blanchette-Jacob/Laurentides, Yan Béland/Lanaudière, Gabriel Michaud-Brière/Québec, Annabelle Dionne/Saguenay

Membres des commissions

Commission de formation

Cadres œuvrant dans le domaine des SAE :

Alexandre Chrétien

 Synthia Laurin - Secrétaire de la commission Cadre breveté formateur:

• Ghislain Allard - Président de la commission et • Jacques Hébert Directeur au sein du CA de la FOME Membre désigné œuvrant pour une école • Jean-Philippe Gouin

membre en règle de la FQME:

Rock Charron

Cadres œuvrant dans le domaine <u>l'enseignement sur rocher ou glace :</u>

- Dominic Asselin

Commission sites et accessibilité

- Nicolas Rodrigue, Chaudière-Appalaches
- Ghislain Allard, Laurentides
- Stéphane Lapierre, Bas-St-Laurent / Gaspésie Jean-Philippe Gouin, Estrie
- Jonathan Gariépy, Lanaudière

- Charles Lacroix, Québec
- Jean-Claude Maurice, Estrie
- Commission de compétition

- Maria Izquierdo
- Timothé Beaudoin
- Dung Nguyen
- Nicolas Charron

- Vincent Légaré
- Mélissa Lacasse
- Nicolas Vouillamoz
- Frédéric Charron

Commission clubs

La commission clubs est composée respectivement des représentants de membres clubs. Ces représentants se rencontrent pour discuter de la situation des clubs régionaux.

Commission SAE

La commission SAE est composée respectivement des organismes œuvrant dans le milieu des SAE. Ces représentants se rencontrent lorsque nécessaire pour travailler sur des dossiers touchant la sécurité, l'accès, la promotion, etc.



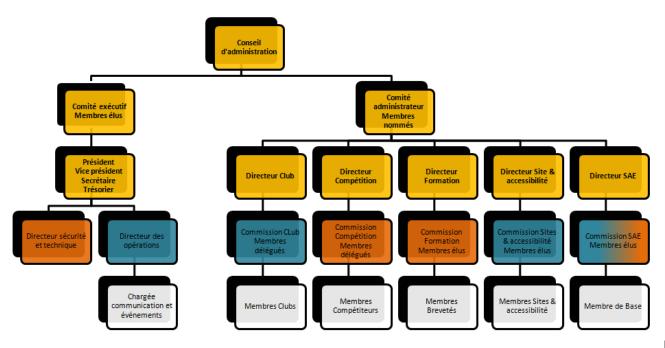


Figure 1 - Organigramme de la FQME

Conseil de direction	Conseil d'administration	Commission sites et accessibilité	Commission de formation	Commission de compétition	Commission Clubs
	25 janvier		9 janvier		31 janvier
	20 février	6 février	23 février		
29 mars	21 mars 24 mars	14 mars	19 mars	5 mars	13 mars
26 avril			23 avril	30 avril	
		1er mai			8 mai
		6 juin	4 juin		
				4 juillet	3 juillet
			20 août	8 août	
13 septembre	17 septembre		17 septembre		9 septembre
25 octobre	4 octobre	7 octobre		1er octobre	
	6 décembre		20 décembre	17 décembre	

Figure 2 - Calendrier 2012 des rencontres des groupes de travail



1.2- Ressources de la FQME

1.2-1. Ressources humaines

<u>Directeur des opérations</u>

Responsable de tous les dossiers concernant le conseil d'administration (assurances, comptabilité, différents paliers de gouvernements, etc.), les sites et l'accessibilité (partenariats d'accès, caravane FQME-MEC, cliniques ouvreur-équipeur, etc.) et les clubs régionaux.

Directeur sécurité – technique

Responsable de tous les dossiers se rapportant à la formation (création et encadrement des comités de travail, calendrier de formation, etc.) et à la compétition (calendrier de compétition, gestion du classement, sanction des événements, formation des juges et ouvreurs de voies, etc.). Participe à l'organisation des événements.

Chargée de projets - communication et événements

Responsable de l'organisation des événements, en charge des partenariats, de la création et diffusion d'outils de communication, en charge des réseaux sociaux et de l'internet, de la vente de publicité et des relations avec les membres

Coordonnateur aux activités estivales

Travaille en collaboration avec la permanence à l'organisation des activités. Il s'occupe également des adhésions et des relations avec les membres.

Gardien de site

S'assure de faire respecter la règlementation applicable sur le site en question et effectue différents travaux d'aménagements. Vérifie les conditions d'accès des pratiquants.

1.2-2. Ressources financières

- L'année 2012 était la deuxième année du plan triennal 2011-2014. Notre dossier déposé au MELS au début de 2011 fut accepté au programme de reconnaissance des ONL. C'est donc dire que notre financement provenant du MELS équivalait à 24% de notre budget.
- Comme par les années passées, nous avons reçu du financement du Secrétariat au Loisir et au Sport pour divers projets concernant la sécurité (création du manuel de formation 1er cordée SAE, recensement des structures artificielles d'escalade dans les institutions scolaires du Québec et la production d'un manuel d'aménagement pour les administrateurs de clubs).



- L'adhésion des membres correspond à 26 % de nos revenus tandis que 16 % proviennent des inscriptions aux activités. La formation et la vente de divers livres et manuels correspond à 7 % du budget de la FQME.
- La Coopérative MEC a aussi grandement contribué au financement de la commission Sites et accessibilité en accordant une subvention aux projets d'aménagement dans les Laurentides à travers son programme 1 % pour la planète.
- Le travail de collaboration entre la FQME et les clubs régionaux a démontré combien il pouvait être bénéfique de travailler ensemble. Ce partenariat a permis d'obtenir 4 réponses positives dans le cadre du programme Emploi d'été Canada pour l'embauche d'étudiants.
- Notre entente avec la compagnie Travel Underwriters nous permet d'augmenter nos revenus en touchant une ristourne, correspondant pour 2012 à 3 % de nos revenus, sur chaque vente d'assurance voyage reliée à la pratique de l'escalade. Il suffit à l'acheteur de mentionner le code d'accès FED454

1.2-3. Ressources matérielles

La FQME met à disposition des clubs régionaux et organismes membres du matériel pour les activités qu'ils organisent. Elle a dans son inventaire des équipements pour confectionner trois stations de moulinette, des baudriers et des casques. De plus, la Commission Sites et accessibilité dispense du matériel d'aménagement. Dans ce lot de matériel, nous retrouvons une perceuse à percussion, des brosses, des cordes statiques, des barres à clous, etc.

L'objectif de ce programme de prêt est d'aider les organisateurs d'événements à atteindre leur objectif tout en respectant le code de sécurité. Pour procéder à un emprunt de matériel à la FQME, il est indispensable de détenir les compétences (brevets) nécessaires à l'utilisation de celui-ci. Pour toute information, communiquez avec la permanence.

1.2-4. Assurances

- La FQME bénéficie d'une couverture pour ses administrateurs et dirigeants ainsi que pour les clubs régionaux et comités locaux membres chez nous. Tous ces membres ont également droit à une police d'assurance de base pour leurs biens à un taux préférentiel.
- Les membres individuels bénéficient quant à eux d'une assurance responsabilité civile pour leur pratique autonome et d'une assurance accident invalidité à la suite d'un accident en escalade.



1.2-5. Représentation et concertation

Conseil Québécois du Loisir (CQL)

Principaux dossiers dans lesquels la FQME est impliquée :

- Table de concertation plein air;
- Projet de géoréférencement des sites de plein air;
- Outil d'évaluation du potentiel de pérennisation des sites de plein air;
- Le groupe de travail ado plein-air;
- Enseigner le plein air, c'est dans ma nature.

• Corporation SportsQuébec

En juin 2012, la FQME recevait sa reconnaissance du MELS comme organisme sportif, devenant ainsi la première fédération à obtenir le double statut, Loisir et Sport. La FQME a, en octobre 2012, adhéré à la corporation SportsQuébec, ce qui donne droit aux athlètes qui compétitionnent sur le circuit Coupe Québec et sur les circuits nationaux et internationaux, de poser leur candidature pour l'obtention de différentes bourses. Pour la FQME, cette reconnaissance lui permet d'adhérer au programme Placements Sports qui consiste à recueillir des dons privés. Pour chaque don de 25\$ et plus, le gouvernement apparie ce montant au taux de 250 %.

Regroupement QuébecOiseaux

Encore une fois, les couples de faucons pèlerins ont niché sur les parois d'escalade du Québec. Le Regroupement QuébecOiseaux et la FQME poursuivent leur travail de collaboration pour établir des normes favorisant la cohabitation du faucon pèlerin et des grimpeurs. En 2012, quatre sites d'escalade du Réseau FQME ont procédé à des fermetures partielles dans le but d'éviter le dérangement des couples durant la période de nidification. Deux autres sites ont également connu des fermetures dans le réseau de parcs Québec.

Merci à tous les grimpeurs qui respectent les restrictions d'accès durant la période de nidification et à tous ceux qui collaborent à transmettre l'information aux divers groupes de travail (MRNF, Club d'ornithologie, FQME, etc.).

Club Alpin Canadien (CAC) et Compétition Escalade Canada (CEC)

L'entente avec le CAC signée en 2010 est toujours en vigueur. Elle vient à échéance en 2013. Cette entente stipule que les membres du CAC peuvent accéder aux sites du Réseau FQME au même titre que les membres de la FQME. Nos membres ont par le fait même la possibilité de se procurer par notre entremise les options Huts ou journal fournies par le CAC au même coût que ceux-ci.



Au niveau du CEC, la FQME obtient également une équivalence de son adhésion lors de l'adhésion des compétiteurs québécois sur le circuit canadien. En adhérant au CEC, les compétiteurs bénéficient de la comptabilisation de leurs points pour le classement canadien. Ils peuvent ainsi être recrutés sur l'équipe nationale.

• Société d'écologie de la Batture du Kamouraska (SEBKA)

Ce gestionnaire offre un rabais de 2\$ aux membres de la FQME.

• Parc régional de Val-David – Val-Morin, secteur Dufresne

Ce gestionnaire offre également un avantage aux membres de la FQME (accès au parc : 5\$).





2. Membres et services

2.1- L'adhésion à la FQME en 2012

2.1-1. Adhésion individuelle

Avantages des différentes adhésions FQME

De base adulte

- Abonnement à la revue Grimpe au Québec (jusqu'en septembre 2012);
- Assurance responsabilité civile individuelle en escalade de 5 000 000 \$;
- Assurance accident-indemnité (incluant le sauvetage et transport médical);
- Participation au développement des activités de montagne au Québec;
- Rabais sur certains avantages du Club Alpin Canadien (refuges et le journal annuel);
- Avantages et rabais aux membres chez plus de 25 partenaires.
- Rabais sur les activités organisées par la FQME

Accès montagne adulte

- Les avantages de l'adhésion de base;
- Accès au Réseau des sites (plus de 30 à travers le Québec);
- Retour sur l'investissement dans le développement des sites d'escalade au Québec.

De base jeune

- Assurance responsabilité civile individuelle en escalade de 5 000 000 \$;
- Assurance accident-indemnité (incluant le sauvetage et transport médical);
- Avantages et rabais aux membres chez plus de 25 partenaires.
- Rabais sur les activités organisées par la FQME

Accès montagne jeune

- Les avantages de l'adhésion de base jeune;
- Accès au Réseau des sites (plus de 30 à travers le Québec);
- Retour sur l'investissement dans le développement des sites d'escalade au Québec.



Avantages des options de la FQME

Brevet:

• Reconnaissance des acquis en fonction de la famille du brevet (SAE, Rocher, Glace et Via ferrata).

Compétition

- Accès à toutes les compétitions du circuit Coupe Québec;
- Classement provincial;
- Rabais sur l'adhésion au CEC (Compétition Escalade Canada).

Club

- Contribution au développement régional par l'entremise du club auquel le membre adhère;
- Possibilité de participer gratuitement à la majeure partie des activités organisées par le club.

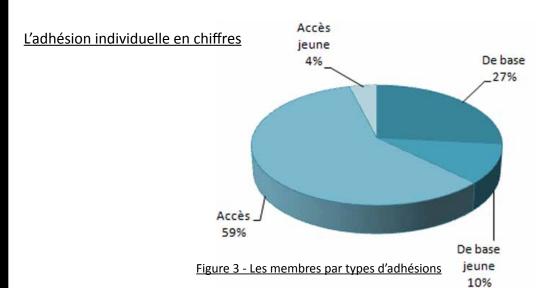


Figure 4 - Les membres par mois d'adhésion



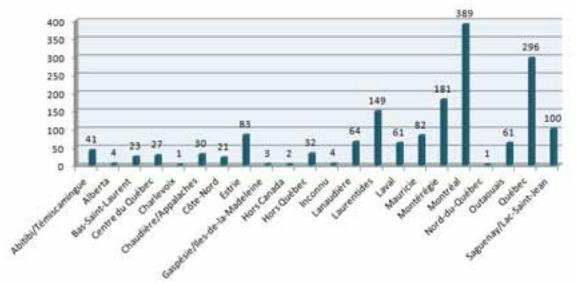


Figure 5 - Les adhésions 2012, par région

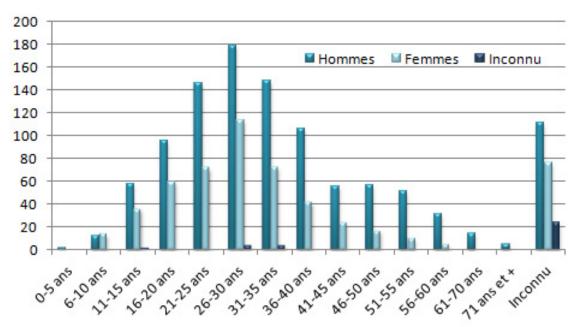


Figure 6 - L'adhésion en fonction de l'âge et du sexe

Pour la troisième année consécutive, le nombre de membres augmente de façon significative. On enregistre en 2012 une hausse de 12%, avec 1655 membres au 31 décembre 2012 (1480 membres au 31 décembre 2011). Comme nous le montrent les statistiques, les gens adhèrent en premier lieu pour l'accès au Réseau FQME (1 038 personnes). L'autre partie des gens qui optent pour l'adhésion de Base (617), le font pour se conformer à l'exigence de leur brevet (411) ou pour bénéficier des avantages accordés aux membres compétiteurs (152).



2.1-2. Organismes membres

En 2012, l'adhésion pour les organismes membres a été revue, parce que la Fédération a pour souci premier la pratique sécuritaire de l'escalade, et parce qu'elle souhaitait offrir une véritable reconnaissance aux organismes qui travaillent en ce sens. Les labels sont désormais gratuits pour les organismes membres qui entrent dans les critères d'obtention, pour une durée d'un an, afin d'offrir à ces organismes un gage de reconnaissance du sérieux de leurs activités.

La nouvelle structure a pour objectifs:

- 1. De valoriser les organismes par l'entremise des labels
- 2. De faire la promotion d'organismes qui favorisent la pratique sécuritaire de l'escalade
- 3. D'encourager les organismes à se mettre à niveau en terme de sécurité

Les services et tarifs ont été revisés, au 1er mai 2012. En fonction de la nature des activités, le label peut-être un pré-requis pour devenir organisme membre de la Fédération.

En 2012, 19 organismes étaient membres de la FQME. Parmi ceux-ci, certains organismes partagent la Responsabilité Civile de la FQME.

Ces organismes en étant membres bénéficient de différents avantages :

- Logo et description de l'activité sur site internet FQME (rubriques organismes)
- Diffusion des coordonnées lorsqu'une personne ou un organisme contacte la FQME pour savoir où pratiquer l'activité escalade
- La possibilité d'utiliser le label dans toutes vos communications, pendant la durée de validité de votre adhésion
- Une preuve du label pour affichage
- Promotion des événements, offres d'emplois et autres informations par les médias de communication de la Fédération (Facebook, Site internet, Mousqueton Express)



2.2- Communication

2.2-1. Grimpe au Québec

L'année 2012 a été marquée par l'arrêt de la distribution du Grimpe au Québec, l'insert francophone de Gripped, en mars 2012, mais surtout, par le lancement de grimpeauquebec.ca, un média internet, en avril 2012. L'insert francophone de Gripped a été arrêté car le coût pour la FQME devenait difficile à supporter, les ventes de publicité ne couvrant qu'un sixième de la parution.

Le Gripped a été distribué aux membres jusqu'en septembre 2012.

David Savoie a été nommé en tant que rédacteur en chef du nouveau média. Les articles (plusieurs par semaine) touchent à différents aspects de l'escalade: sécurité, sites, compétition, voyages...

Bilan 2012

• Nombre de numéros: 68

• Nombre de pages vues: 25000 • Nombre de visiteurs: 8500

Revenus publicité: 2990 \$

Annonceurs 2012

L'Ascensation - Amusement Action Directe Attitude Montagne - Allez-Up - ChamoX École Escalade - Horizon Roc - Laliberté

Nord-Sud



2.2-2. Mousqueton Express

L'objectif de cet outil de communication est d'informer la communauté des grimpeurs et des non grimpeurs sur les activités, les nouvelles et sur des sujets d'actualité. Le Mousqueton Express est distribué électroniquement à toutes les personnes inscrites dans notre base de données. Contrairement à la revue Grimpe au Québec, où la date de tombée est de deux mois avant la parution, le Mousqueton Express permet d'insérer des articles sur les résultats d'une compétition ou d'une fin de semaine d'aménagements. Nous vous rappelons que vous pouvez nous faire parvenir vos informations sur vos activités à l'adresse courriel communication@fgme.gc.ca avant le 20 de chaque mois.



2.2-3. Sites Internet (www.fgme.gc.ca et www.evenementfgme.gc.ca)

Le site Internet www.fqme.qc.ca est un outil de communication statique. On y trouve toute l'information générale sur la formation, la compétition, l'accès et les services de la FQME. Le site www.evenementfqme.qc.ca est avant tout un site où on y retrouve tous les renseignements sur des événements ponctuels (FestiRoc, Tournée Québécoise du Reel Rock Tour, Coupe Québec Junior, etc.). Sur ce site, les visiteurs peuvent consulter les archives de chaque événement.

- www.fqme.qc.ca: pour l'information générale
- www.evenementfqme.qc.ca: pour l'information spécifique à chaque événement

2.2-4. Facebook

Fin 2012, la FQME compte plus de 1200 admirateurs, soit 300 de plus qu'à la fin de l'année 2011! La page Facebook de la Fédération a été encore plus active qu'en 2011. Plus de vidéos, d'informations générales sur l'escalade, d'événements publicisés. La FQME est au coeur de l'actualité en utilisant cet outil de plus en plus plebiscité du public.

2.2-5. L'escalade dans les médias

En 2012, les médias se sont encore une fois intéressés de près au phénomène Escalade. L'escalade étant sur la liste courte des sports en nomination pour intégrer les Jeux Olympiques de 2020 est probablement une des raisons de l'intérêt grandissant des médias

La revue de presse complète est disponible à la FQME.



3. Activités et événements

3.1- Assemblée Générale Annuelle

L'Assemblée Générale Annuelle s'est tenue le 24 mars 2012 au centre d'escalade Amusement Action Directe à Boisbriand, à la fin du coloque de formation. L'AGA sert à présenter le bilan de l'année écoulée, tant en termes d'activités que financiers. Cette AGA a vu l'élection du nouveau président de la FQME, Dominic Asselin.

3.2- Championnats d'escalade Canada

La Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade a organisé en partenariat avec le centre d'escalade Horizon Roc les Championnats d'escalade CANADA, du 19 au 21 mai 2012, à Montréal. Cette compétition nationale comprenait deux disciplines : la difficulté et la vitesse.

Les qualifications pour décrocher le ticket pour les finales ont eu lieu le samedi et le dimanche, avant de décerner le titre de champion du Canada de difficulté et de vitesse le lundi. Cet événement a servi de sélection pour l'équipe nationale, qui représente le Canada aux Championnats Continentaux et aux Championnats du Monde.

Bilan de l'événement:

Nombre de compétiteurs : 178 Nombre de spectateurs 3 jours : 170

Provinces représentées : Alberta, Colombie-Britannique, Ontario, Québec

3.3- FestiRoc, 4ème édition

Le FestiRoc est un rendez-vous incontournable de l'escalade au Québec. Grimpeurs de la province et d'ailleurs se réunissent pour partager leur passion dans un lieu différent chaque année. En 2012, le FestiRoc a eu lieu à Stoneham, dans la région de Québec. L'objectif étant à la fois de faire connaître un nouveau site aux amateurs d'escalade, mais également d'initier le grand public à cette activité grandeur nature!

Le FestiRoc présentait un programme dense en 2012 : quatre compétitions en plus d'activités de découverte et de la projection des films du Reel Rock Tour 2012.Une édition qui a dû s'adapter aux



conditions climatiques mais qui a eu un succès incontestable!

Cette quatrième édition du FestiRoc n'a pas été gâtée par la météo... Orages et pluie se sont invités mais cela n'a pas fait reculer le public! Le programme a été adapté et la compétition du samedi s'est tenue chez Délire Escalade à Québec, en intérieur. Le personnel du centre d'escalade Délire et les bénévoles de l'organisation ont, le vendredi jusque tard dans la nuit, montés de nouveaux blocs et voies pour offrir un beau défi à la vingtaine de compétiteurs du samedi. Ce fût donc une journée plus intime qu'à l'accoutumée. Entre les averses, le grand public a pu s'initier sur la tour mobile de Roc Gyms, et petits et grands ont goûté aux sensations de l'expérience! En fin d'après-midi, la compétition de bloc de vitesse, une première au Québec, a pu se dérouler comme prévu sur la structure mobile de Délire, sur le site du camping, pour le plus grand plaisir de tous!

Les activités du dimanche ont suivi le programme! La Course de Montagne présentée par The North Face a remporté le succès escompté et les compétiteurs se sont surpassés pour terminer l'épreuve le plus rapidement possible. S'en est suivi une compétition de bloc et de voie cette fois en extérieur.

Les participants sont repartis après la remise des prix le dimanche soir, des images plein la tête et de la grimpe plein les bras! Une fin de semaine loin d'être reposante, mais riche en escalade.

Merci à nos partenaires

Allez-Up, Arc'teryx, Black Diamond, Délire Escalade, Keen, La Sportiva, Mammut, MEC, Métro Plus Notre-Dame-des-Laurentides, Microbrasserie Archibald, Powerballs, Rab, Roc Gyms, The North Face, la Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury et le Parc de la Forêt ancienne du Mont-Wright.

Enfin, merci aux nombreux bénévoles présents, pour encadrer, informer, animer, et qui ont fait de cet événement un succès!





3.4 - Tournée Québécoise du Reel Rock Tour

Le Reel Rock Tour consiste en une série de films d'escalade présentée mondialement, pour une 7ème édition en 2012, par les producteurs américains Sender Films et Big Up Productions. La FQME, qui a acheté les droits de diffusion, était responsable d'organiser la troisième tournée québécoise. Le succès grandissant de la tournée et une implication plus importante des clubs régionaux ont permis d'organiser 10 projections en 2012 dans 9 villes à travers le Québec : Montréal, Stoneham, Québec, Sherbrooke, Boisbriand, Chicoutimi, Rimouski, Joliette et Lanaudière.

L'objectif de cette tournée est de créer un rassemblement d'amateurs d'escalade et de plein air, mais surtout, de promouvoir les activités d'escalade et le travail des clubs régionaux du Québec. Les soirées de projections sont ainsi l'occasion de présenter les activités des clubs locaux. En 2012, sept des huit clubs régionaux affiliés à la FQME au moment de la tournée se sont impliqués: le Club d'escalade de la Mauricie (CEM), le Club d'escalade de la région des Cantons-de-l'Est (CERCLE), le Club d'escalade de la Mauricie (CEM), le Club de montagne et d'escalade de Québec (CMEQ), le Club Les Grimpeurs de l'Est (LGE), le Club des Montagnards Laurentiens (CML), le Club d'Escalade de Lanaudière (CEL) et Le Club de Montagne du Saguenay (CMS).

Au total, un peu plus de 1250 personnes ont pu assister à ces projections, soit 25% de plus qu'en 2012!

3.5- Soirées MEC

Les soirées MEC ont connu un grand succès en 2012, et MEC a encore une fois montré son soutien à la FQME en créant un événement officiel sur leur page internet et en faisant tirer des certificats cadeaux parmi les participants inscrits en ligne. Ces soirées continueront en 2013.



4. Les commissions

4.1- Commission de formation

4.1-1. Mission

Dans le cadre de la présente politique sur la formation, le Conseil d'Administration confie le mandat suivant à la commission permanente de la formation :

- Mettre en application la politique adoptée par le Conseil d'Administration en matière de formation.
- Soumettre pour adoption au conseil d'administration des recommandations :
 - sur l'orientation, le contenu et l'organisation pratique du PQFE (formateurs, moniteurs, animateurs etc.) et des pratiquants.
 - sur l'élaboration des sections des plans directeurs triennaux et des plans d'action annuels découlant du champ de compétence de la formation.
- Réaliser le collogue de formation annuel.
- Par l'entremise de son administrateur nommé au sein du conseil d'administration, travailler en complémentarité avec les autres secteurs d'activités de la FQME, dans la limite de ses ressources financières, humaines et autres.

4.1-2. Résumé

L'année 2012 fut une année peu mouvementée contrairement aux deux précédentes années, sans néanmoins donner trop de répit aux membres de la commission. La commission a travaillé à l'élaboration de certains programmes de formation, notamment : moniteur premier de cordée glace, moniteur premier de cordée rocher sportif.

Lors du colloque de formation qui a eu lieu le 24 mars 2012 au centre d'Escalade Amusement Action Directe à Boisbriand, les membres présents ont élu pour un second mandat les formateurs suivants:

- Synthia Laurin, formatrice SAE
- Jean-Philippe Gouin, formateur Rocher
- Jacques Hébert, formateur rocher



Le programme de formation gagne en popularité depuis son lancement en 2009, les objectifs ont tous été atteints et certains ont même été dépassés.

Une nouvelle tarification pour les formations décentralisées à été mise en place afin de soutenir le développement du programme et d'ajuster les prix des mandataires avec l'augmentation des tarifs de la FQME.

4.1-3. Collogue de formation et des formateurs

Le 24 mars dernier a eu lieu le quatrième colloque de formation organisé par la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) dans le cadre du Programme Québécois de Formation en Escalade (PQFE).

Le colloque a eu lieu au Centre d'escalade Amusement Action Directe, situé à Boisbriand.

64 personnes étaient présentes lors de cet évènement. Durant la journée, les participants devaient animer différents ateliers afin de requalifier leurs brevets. Pour l'occasion, tous les brevetés présents avaient la possibilité d'ajouter un an de validité à leur brevet à condition de réussir les évaluations, car pour cette édition la requalification était sous forme d'évaluation et non de formation. L'idée étant d'évaluer si les participants maitrisaient toujours les techniques de bases nécessaires à l'encadrement sécuritaire de l'activité. Pour ce faire, les formateurs évaluaient les cadres lors de micros enseignements effectués à leurs pairs.

Nous avons également profité de l'occasion pour mettre à niveau tous les formateurs présents sur les différentes techniques d'évaluation et d'enseignement préconisées par le programme.

Suite aux observations effectuées par les différents intervenants durant ce colloque, il a été constaté que lors des évaluations, les participants n'étaient pas préparés à ce type d'événement, malgré le fait qu'ils ont été bien informés avant le colloque. Ceci demande un suivi rapidement.

Les formateurs ont également remarqué que dans certains cas, une requalification aux 3 ans n'est pas suffisante. Pour les cadres oeuvrant dans les camps de jour qui ne sont pas des grimpeurs réguliers, le manque de pratique et d'expérience terrain est très visible. Certains cadres qui n'ont pas atteint les objectifs seront invités à une journée de formation afin de requalifier leur brevet.

4.1-4. Stages offerts en 2012

L'année 2012 fut la deuxième année du programme de formations décentralisées de la FQME. Voici en chiffres les stages de formations donnés en 2012.



	SA	SAE		Rocher		Gla	ce
	Animateur	Moniteur	Animateur Moniteur		Guide	Animateur	Moniteur
FQME	3	6	2	1	2	1	
Décentralisées	10	8	11	6	3	2	1
TOTAL					50	6	

Figure 7 - Répartition des stages en 2012

Nous comptons pour l'année 2012 plus de 780 brevetés actifs dans le PQFE.

4.2- Commission Sites et accessibilité

4.2-1. Mission

Favoriser l'accès aux parois d'escalade du Québec en tenant compte des contextes législatifs, sociétaux et des procédures en aménagement de site d'escalade.

Les mandats de la commission:

- a) Établissement de procédures concernant la façon d'intervenir auprès des différents intervenants en ce qui a trait à l'accès aux sites d'escalade.
- b) Établissement de normes concernant les équipements utilisés sur les sites d'escalade au Québec.
- c) Participer et soutenir les activités d'aménagements des sites.
- d) Poursuivre les démarches de représentation auprès des instances publiques (SÉPAQ, ministères, municipalités) et privées pour l'accès aux sites du Québec.
- e) Établissement de normes concernant l'accès et la pratique de l'escalade sur les sites.
- f) Intervention entre la FQME et les différents intervenants sur les sites d'escalade.
- g) Support auprès des groupes locaux.
- h) Rapports auprès du Conseil d'Administration et du directeur.

Pour réaliser sa mission et ses mandats, la Commission collabore avec différents partenaires :

- Ouvreurs-équipeurs qui développent les parois;
- Bénévoles qui participent aux corvées d'aménagement;
- Propriétaires de parois;
- Gestionnaires de territoires;
- Conseil Québécois du Loisir;
- Regroupement QuébecOiseaux;
- Différents ministères.



4.2-2. Résumé

La Commission Sites et accessibilité est l'une des cinq commissions permanentes qui composent l'administration de la FQME. Elle est la plus vieille des commissions dans l'organisation de la FQME. Elle fut créée en 2000 dans le but de regrouper des membres du milieu qui s'intéressent au développement et à l'accessibilité des sites sur le territoire du Québec. Elle est composée d'autant de personnes qui désirent faire progresser les dossiers et non seulement des ouvreurs-équipeurs. Bien au contraire, la commission a besoin de toutes les connaissances et expériences de chacun (géologie, ingénierie, droit, pédagogie, etc.).

4.2-3. Subventions

En 2012, la Commission Sites et accessibilité a reçu par l'entremise du programme 1 % pour la planète de la coopérative MEC une subvention de 7 000,00 \$ pour financer des travaux dans la région des Laurentides. La FQME a travaillé en étroite collaboration avec le club Montagnards Laurentiens pour obtenir cette subvention et réaliser les travaux. Ils se poursuivront au cours de l'année 2013 et des années à venir.

Cette subvention a principalement servi à acheter des équipements (corde statique, clé dynamométrique, brosses, lunettes, etc.) pour procéder à des corvées d'aménagement et à des équipements de sécurité en paroi. Le matériel de travail reste toujours à la disponibilité des clubs membres de la FQME.

Le montant d'argent a servi à développer et mettre à niveau le site de Kanata Tremblant. Le travail effectué jusqu'à présent par les bénévoles a consisté à débroussailler plus de 50 blocs où les amateurs d'escalade pourront à leur tour trouver un plaisir à sortir et répertorier les problèmes. Du côté des voies, c'est plus de vingt voies qui ont été brossées et équipées pour l'escalade en tête et en moulinette. Merci aux nombreux bénévoles qui ont contribué à l'aménagement de ce site.

Cette subvention servira aussi pour le développement futur du mont Baldy. Les relations avec la municipalité de Ste-Adèle sont très bonnes et très positives dans l'objectif d'officialiser l'ouverture du mont Baldy à l'escalade. Il y a eu deux rencontres avec la municipalité dont une sur le terrain dans le but de solutionner la problématique de stationnement. Malheureusement, à la fin de l'année 2012 une mésentente entre l'ancien propriétaire, la municipalité de Ste-Adèle et le MDDEP est venue mettre un frein, temporaire, au projet. À suivre en 2013 ou 2014.

Les gestionnaires du projet domiciliaire entourant le mont Catherine sont forts intéressés à permettre l'escalade sur les parois. Par contre, le projet a été mis sur la glace pour raison personnelle d'un des propriétaires. À suivre!



SUBVENTIONS AUX DÉVELOPPEURS

De nombreux bénévoles ont participé à la réalisation des travaux sur les sites d'escalade du Réseau FQME. Ces travaux se définissent majoritairement comme suit :

- Aménagement de nouveaux itinéraires;
- Remplacement de matériel fixe désuet;
- Aménagement et mise à niveau de sentier d'accès;
- Pose d'affichage;
- Préservation du faucon pèlerin.

Nous avons encouragé les efforts en aménagement par l'entremise des bénévoles à l'intérieur des clubs régionaux et des comités locaux en offrant des subventions matérielles ou financières.

Club des Montagnards Laurentiens: 7 000,00 \$

Club d'Escalade de Lanaudière: 200,00 \$ Club Les Grimpeurs de l'Est: 200,00 \$

Club d'escalade et de montagne des Appalaches: 250,00 \$

4.2-4. Clinique ouvreur-équipeur

La clinique ouvreur-équipeur est dispensée en premier lieu à des groupes formés par les clubs régionaux membres de la FQME. La raison de cette façon de faire est de fournir une liste de bénévoles aux clubs pour réaliser leurs travaux d'aménagement. Chaque stagiaire doit s'investir à deux reprises sur un projet sanctionné par la FQME avant de se voir décerner son brevet d'ouvreur-équipeur.

La clinique est offerte bénévolement par les formateurs et le temps exigé pour préparer, donner et évaluer cette formation est très demandant. La difficulté pour les clubs de réunir les stagiaires pour une fin de semaine, de trouver des lieux (salle et lieu de pratique) et pour la FQME de trouver un formateur pour ces dates, fait que nous ne parvenons pas à donner autant de formation que désiré.

En 2012, la FQME a offert une seule formation ouvreur-équipeur. Elle a regroupé les membres du comité d'aménagement des parois d'escalade du parc régional Val-David, Val-Morin.

4.2-5. Programme québécois de formation en aménagement de site d'escalade (PQFASE)

En 2012, la Commission a élaboré et adopté le PQFASE. Ce programme servira de guide et d'orientation dans le développement des intervenants en aménagement. La formation ouvreuréquipeur est à la base de ce programme, mais elle ne permet pas de détenir toutes les compétences en seulement 2 jours pour chaque intervention possible dans l'aménagement d'un site.





Figure 8 - Continuum du grimpeur ouvreur-équipeur

	Pratiquants autonomes	Ouvreur- équipeur	Évalupteur de sites	Formataur	Maître Formateur	Installateur de voies d'accès sécurisées	Maître voies d'accès sécurisées
Coordination pour du nettoyage de voie		4	N	V	N	4	N
installation et remplacement d'ancrage		W	¥	W.	(4)	- 4	W.
Dispense les cliniques de sensibilisations		4	3	4	14	Y	N.
Clirique en aménagement		¥	4	4	4	4	4
Evaluation des sites			- N	V	W.		
Formation pour owneurs-équipeurs				- N.	1971		
Formation pour Formateurs					4		
Installation de voies d'accès sécurisées						141	W
Formation pour Installateurs de voies d'accès sécurisées							4
Formation pour Évaluateur de sites				V	4		

Figure 9 - Champs d'intervention pour les différents brevets

4.2-6. Clinique – Développement de sites d'escalade ... Du projet à la réalisation

Le produit final sera rendu au courant de l'année 2013

But : Permettre à des personnes (administrateurs, grimpeurs) de vérifier si l'état des lieux semble conforme et d'accroître leurs connaissances sur l'accessibilité à l'escalade au Québec.



Durée: 3 heures en salle ou sur un site

Déroulement : En salle, présentation à l'aide d'outils audiovisuels et d'équipements de sécurité conformes et non conformes. Sur un site, présentation à l'aide de photos, documents texte et équipements de sécurité conformes et non conformes.

À la fin de cette clinique, la personne sera en mesure de :

Connaître la mission de la FQME et ses services:

Assurances / Le Réseau FQME et les protocoles d'ententes

La formation ouvreur-équipeur

Les devoirs et responsabilités d'un ouvreur-équipeur / Reconnaître les équipements sur une paroi d'escalade / Quels équipements sont conformes / Matériel utilisé par la FQME (chaînes, maillons, etc.) / Connaître les normes utilisées par la FQME

Connaître les problématiques d'accès

Quels sont-ils? / Code civil/ Occuper's liability act. / etc.

Planifier et organiser une journée d'aménagement (Boîte à outils) Échéancier / Outils nécessaires / Signalisation / Travail avec les bénévoles

4.2-7. Caravane FQME

	Proximus	Nettoyage du pied de la paroi Installation d'une toilette Plus de 100 hrs de travail			
Lanaudière	Chalets d'Émélie	Aménagement du pied de la paroi Aménagement du sentier d'accès Aménagement de la paroi – purge, installation de re- lais, nettoyage Plus de 470 hrs de travail			
	Géoréférencement des sites du Réseau FQME sur le territoire				
	La montagne à Gamache St-Cyprien	Ouverture de voies Plus de 80 hrs de travail			
Bas-du-Fleuve	Parc des Chutes	Réparation mineur du système d'irrigation Plus de 20 hrs de travail			
	Paroi de Ste-Paule	Nettoyage annuel 8 hrs de travail			

4. Les commissions



	Kanata-Tremblant	Aménagement du pied de la paroi Aménagement du sentier d'accès Aménagement de la paroi et des blocs Plus de 500 hrs de travail
Laurentides	Mont Baldy	Visite terrain dans le but d'aménager un nouveau sentier d'accès 8 hrs de travail
	Géoréférencen	nent des sites du Réseau FQME sur le territoire
Chaudières-Appalaches	Grand-Morne	Entretien des sentiers, entretien des parois, aménagement de relais et ré-équipement de voie, suivi de la nidification des faucons Plus de 100 hrs de travail
	Parc A. Baldwind Pinacle	Dégagement des débris sur le sentier dû à l'éboulis 12 hrs de travail
Estrie	Pic-aux-corbeaux	Inventaire des travaux et du matériel nécessaire pour la mise à niveau en 2013 Plus de 8 hrs de travail
	Le Temple	Visite des lieux 4 hrs de travail
Mauricie	Parc Récréo-forestier St-Mathieu	Installation d'une toilette Installation d'un affichage Plus de 250 hrs de travail
Saguenay		Nettoyage de plusieurs sentiers d'approche Plus de 240 hrs de travail

4.2-8. Ententes d'accès

SEPAQ

Encore cette année, des représentants de la FQME ont représenté les grimpeurs afin de préserver et d'améliorer les privilèges d'accès. C'est au début du mois d'avril que nous avons rencontré les membres du comité de vigie du parc national du mont Orford pour vérifier la procédure de surveillance du couple de Faucon pèlerin et de la fermeture de la paroi. Contrairement aux années précédentes, nous n'avons pas eu de rencontre avec le parc national des Grands-Jardins. La raison vient du fait que le bénévole dans la région a dû se retirer de la Commission Sites et accessibilité par manque de temps.

Val-David

La situation est restée la même qu'en 2010 et 2011. La municipalité poursuit son travail de gestion de l'activité escalade à l'intérieur du parc régional Val-David — Val-Morin. Comme en 2011, les membres de la FQME avaient une gratuité sur l'activité escalade au parc. C'est-à-dire que le membre de la FQME payait uniquement son accès au parc soit, 5 \$.



4.2-9. Nouveaux sites

• Kanata-Tremblant

C'est en juin que l'entente avec les propriétaires de la paroi à Kanata a été signée. Des travaux de repérages ont été effectués par le CML. Les propriétaires ont commencé l'aménagement des stationnements et de débroussaillage du pied de la paroi.

4.2-10. En négociation

Mont Baldy

En juin 2011, la FQME a rencontré la municipalité de Sainte-Adèle pour présenter les services que la FQME offre en échange d'un accès à la paroi. Les participants ont été très reconnaissants de la présentation et nous avons entrepris les négociations d'accès. La situation énumérée auparavant ne permet pas à la ville de Ste-Adèle de finaliser le dossier. Nous vous demandons de ne pas grimper sur ce site afin d'aider à finaliser les conditions d'accès.

• Mont Catherine

À la toute fin de 2011, nous avons entrepris des discussions avec les futurs gestionnaires des terrains où se situe le rocher du mont Catherine. Encore une fois, les personnes se sont montrées très intéressées par les services de la FQME et des clubs régionaux et plus particulièrement le club des Montagnards Laurentiens (CML). Dossier que nous avons dû mettre sur la glace en raison de problème personnel d'un partenaire. Nous vous demandons de ne pas grimper sur ce site afin de ne pas nuire à la finalité des négociations d'accès.

• Municipalité de St-Anne-des-Lacs

La municipalité a contacté la FQME pour un projet de développement d'une petite paroi d'escalade le long d'un sentier qui relie trois municipalités de la région. Le projet est encore à l'état d'étude sur la pertinence de mettre des énergies bénévoles en fonction du potentiel de la paroi.

• Cap Blanc

Il n'y a eu aucun avancement dans le but d'en arriver à une entente en 2012. Le bénévole de la région, impliqué dans le dossier a déménagé et nous devons recommencer le processus de recherche d'informations (propriétaire, circulation du train, etc.).



4.2-11. Régie sur la nidification des couples de faucons pèlerins

La FQME, les clubs régionaux et les comités locaux en collaboration avec les différents organismes mandatés de faire le suivi sur le faucon pèlerin ont poursuivi leur prise d'informations. Sur les 4 sites où l'on retrouve des restrictions d'accès, la nidification a été un succès partout.

Sites du Réseau FQME : Grand Morne, Weir, Pinacle, Prévost Sites réseau Parc Québec: Parc national du mont Orford, Parc national du Saguenay

La FQME doit poursuivre son travail de promotion du Guide de gestion des parois d'escalade pour la protection des oiseaux de proie auprès des divers professionnels du MDDEP, du MRN et des groupes de vigies. Il est important de faire connaître et d'expliquer les objectifs du guide afin d'éviter des fermetures abusives et démontrer que la cohabitation entre les grimpeurs et les faucons est possible.

4.2-12. Gardiennage des sites

L'année 2012 fut une année exceptionnelle pour le gardiennage sur les sites du Réseau. La contribution des clubs régionaux en est pour quelque chose. La FQME et les clubs ont procédé à l'embauche de 4 étudiants qui ont visité les sites de la région de Lanaudière, des Laurentides, de Québec et du Saguenay.

Gardiennage Bénévole:

En l'absence de gardien, un gardiennage sporadique est fait durant le printemps et l'automne. Il y a environ 30 jours de gardiennage qui sont effectués par les bénévoles.

Les deux sortes de gardiennage a permis de recruter au-delà de 50 cartes annuelles et plus de 400 cartes journalières.

4.2-13. Table de concertation sur l'accès

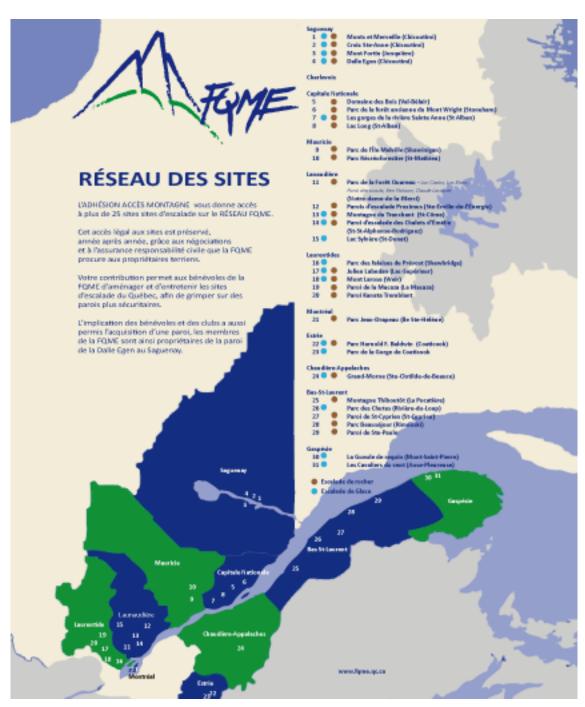
À la suite d'une étude parue en 2008 sur l'accessibilité aux lieux de pratique, les Fédérations de plein air du Québec se sont regroupées pour élaborer un mécanisme de concertation.

Pour connaître les objectifs et avancement de la table de concertation, suivre le lien suivant : http://www.loisirquebec.com/associatif/associatif.asp?id=159



La FQME est impliquée depuis le début dans la table de concertation chapeautée par le CQL et le MELS.

En 2012, la FQME a participé à 8 rencontres pour permettre l'avancement des différents dossiers. Ces dossiers concernant le géoréférencement, les ados et le plein air, le guide de pratique et d'encadrement sécuritaire d'activité de plein air et la confection d'une boîte à outils pour les gestionnaires et bénévoles.



4. Les commissions



4.3- Commission Compétition

Mot de la Présidente

Une quatrième saison pour notre série de la coupe Québec achève ainsi qu'une autre année pour notre commission qui continue à travailler au développement de la compétition d'escalade au Québec.

Nous pouvons réellement être fiers des avancées et accomplissements de notre commission grâce à laquelle la FQME a maintenant officiellement un statut sportif et est membre de Sports Québec. La FQME est d'ailleurs la première fédération à obtenir le double statut de loisir et sport.

La participation aux compétitions continue d'augmenter. Nous avons présentement 166 membres compétiteurs, 6 équipes enregistrées et autour de 100 compétiteurs participent lors des évènements du circuit. Le support offert aux organisateurs est de plus en plus structuré avec un support matériel et technique à différents niveaux et des stages de juges et d'ouvreurs de compétition régulièrement offerts certifiant ainsi nos officiels des compétences nécessaires.

Le circuit comporte maintenant des étapes junior et sénior dans les trois disciplines et un championnat québécois qui regroupe les catégories juvéniles, junior et adulte. Un gala viendra d'ailleurs clore la saison, couronner et honorer nos champions québécois et offrir des bourses à des athlètes méritants.

En 2012, une collaboration entre Horizon Roc et la FQME a permis d'accueillir les championnats canadiens de difficulté à Montréal. L'évènement d'une grande qualité a accueilli 175 grimpeurs et grâce à la collaboration d'intervenants de plusieurs gyms a été un succès à tous les niveaux et une démonstration de compétence et de savoir-faire aux yeux du reste du Canada. Nos jeunes évoluent et se mesurent à l'élite, et deux de nos jeunes québécois, Corinne Baril et William St-Laurent, se sont d'ailleurs taillés une place au sein de l'équipe canadienne et ont pu participer aux Championnats du monde junior à Singapour et aux championnats Continentaux au Chili.

Le Québec s'inscrit donc comme leader du développement structuré de la discipline d'escalade de compétition au Canada en participant activement à sa reconnaissance autant au niveau de la province qu'au niveau canadien et international. Je suis fière de représenter les intérêts du Québec au sein du CEC (Climbing Escalade Canada), poste pour lequel j'ai été élue au CA, mais j'agis aussi activement au sein du Conseil Pan Américain de la IFSC (International



Federation of Sport Climbing) en siégeant comme Secrétaire Générale. J'ai eu l'honneur d'agir comme déléguée technique de la IFSC lors des championnats continentaux open au Venezuela et d'assister à l'assemblée générale de la IFSC en Chine comme déléguée du Canada.

Cette participation et implication est d'autant plus importante que l'escalade, qui se trouve présentement sur une courte liste de 8 sports, pourrait ac-céder comme sport officiel aux olympiques de 2020. La décision finale qui sera dévoilée le 7 septembre prochain à Buenos Aires est impatiemment attendue par la communauté des grimpeurs.

Beaucoup reste à faire et plein de projets sont déjà sur la table de notre commission mais de grands pas ont été accomplis. Je tiens donc à féliciter et à remercier tous les organisateurs d'évènements, tous les bénévoles impliqués sans lesquels cela serait simplement impossible, tous les grimpeurs qui participent régulièrement ou occasionnellement aux compétitions tout comme les parents qui les supportent, tous les membres de la commission qui donnent de leur temps pour faire avancer et aider au développement, la permanence de la FQME qui apporte un support sans lequel tous ces accomplissements n'auraient pu avoir lieu et le CA de la FQME qui supporte cette vision de développement. Bonne chance pour ceux qui participeront aux provinciaux, régionaux et nationaux.

Et à vous tous, prenez plaisir à grimper...ou à supporter la grimpe sous toutes ses formes.

Maria Izquierdo Présidente de la commission compétition de la FQME

4. Les commissions



4.3-1. Mission

Dans le cadre de la présente politique sur la compétition, le conseil d'administration confie le mandat suivant à la commission permanente de la compétition :

- Mettre en application la politique adoptée par le conseil d'administration en matière de compétition.
- Soumettre pour adoption au conseil d'administration des recommandations :
 - sur l'orientation, le contenu et le développement d'un circuit Coupe Québec;
 - sur l'élaboration des sections des plans directeurs triennaux et des plans d'action annuels découlant du champ de compétence de la compétition.
- Travailler de concert avec les différentes instances telles que le CEC et l'IFSC.
- Par l'entremise de son administrateur nommé au sein du conseil d'administration, travailler en complémentarité avec les autres secteurs d'activités de la FQME, dans la limite de ses ressources financières, humaines et autres.

4.3-2. Résumé

• Sur le plan provincial

En 2012, a eu lieu la fin de la troisième saison de la Coupe Québec d'escalade Junior et en septembre le début de la quatrième saison.

Fin de saison 2012: la 3e saison de compétition s'est terminée le 5-6 mai au centre d'escalade Altitude avec le championnat québécois junior d'escalade. Une bonne participation lors de cet événement, plus de 80 participants se sont disputés le titre de champion du Québec.

La 4e saison s'annonce très prometteuse pour les volets juniors et sénior, plus de 11 étapes seront organisées pour les compétiteurs. Le nombre de compétiteurs junior a encore augmenté par rapport aux années précédentes. Il y eu seulement 1 événement sénior durant la première moitié de la 4e saison, en 2012, et le taux de participation était meilleur que l'an passé à pareille date.

Durant la 4e saison, plus de 130 membres compétiteurs (100 juniors, 30 séniors) se disputeront le titre de champion québécois.



4.3-3.Calendrier 2011-2012 Junior

Centre	Ville	Date	Disciplines
Amusement Action Directe	Boisbriand	20 octobre	Difficulté et vitesse
Délire Escalade	Québec	10 novembre	Difficulté et vitesse
Horizon Roc	Montréal	16 décembre	Bloc
Altitude Gym	Gatineau	12 janvier	Difficulté et vitesse
Vertige	Sherbrooke	17 mars	Bloc
Horizon Roc	Montréal	27-28 avril	CHAMPIONNAT BLOC
Allez-Up	Montréal	11-12 mai	CHAMPIONNAT
			Difficulté et vitesse

4.3-4.Calendrier 2011-2012 Sénior

Centre	Ville	Date	Disciplines
Horizon Roc	Montréal	16 décembre	Bloc
Altitude Gym	Gatineau	12 janvier	Difficulté et vitesse
Allez-Up	Montréal	16 février	Difficulté et vitesse
Amusement Action Directe	Boisbriand	2 mars	Bloc
Délire Escalade	Québec	23 mars	Difficulté et vitesse
Horizon Roc	Montréal	27-28 avril	CHAMPIONNAT BLOC
Allez-Up	Montréal	11-12 mai	CHAMPIONNAT
			Difficulté et vitesse

4.4- Commission SAE

4.4-1. Mission

Dans le cadre de la présente politique sur les SAE, le conseil d'administration confie le mandat suivant à la commission permanente des SAE :

- Mettre en application la politique adoptée par le conseil d'administration en matière de développement pour les SAE.
- Soumettre pour adoption au conseil d'administration des recommandations sur l'élaboration des sections des plans directeurs triennaux et des plans d'action annuels découlant du champ de compétence des SAE.
- Par l'entremise de son administrateur nommé au sein du conseil d'administration, travailler en complémentarité avec les autres secteurs d'activités de la FQME, dans la limite de ses ressources financières, humaines et autres.

4. Les commissions



4.4-2. Résumé

La commission – SAE ne s'est pas rencontrée au cours de l'année 2012.

4.5- Commission clubs

4.5-1. Mission

D'offrir à leurs membres des activités reliées à la montagne et de permettre cette pratique sur des sites sécuritaires.

4.5-2. Résumé

La vision québécoise des activités organisées par les clubs n'est pas encore très développée. Les administrateurs de clubs tentent d'attirer les grimpeurs dans des activités structurées, mais la réponse n'est pas toujours au rendez-vous. En 2012, la commission clubs a travaillé sur le dossier de l'organisation du Reel Rock Tour en région, en plus de mettre à jour les informations pour les nouveaux administrateurs.

C'est en novembre 2012 que le nouveau club d'escalade de la Manicouagan (CEManic) a vu le jour. Le CEManic est le neuvième club affilié à la FQME.

Liste des clubs au 31 décembre 2012:

- Club de montagne du Saguenay (CMS)
- Club de montagne et d'escalade de Québec (CMEQ)
- Club d'escalade de la Mauricie (CEM)
- Club d'escalade de Lanaudière (CEL)
- Club des Montagnards Laurentiens (CML)
- Club d'escalade de la Région des Cantons de l'Est (CERCLE)
- Club d'escalade et de montagne des Appalaches (CEMA)
- Club Les Grimpeurs de l'Est (LGE)
- Club d'escalade de la Manicouagan (CEManic)



4.5-3. Activités

Voici une liste d'activités organisées par les différents clubs:

- Présentation des films du Reel Rock Tour dans leur région
- 5 à 7, conférence
- Compétition d'escalade sur roche ou glace
- Soirée d'escalade
- Fin de semaine d'escalade (au Québec et ailleurs)
- Journée d'aménagement
- Pratique d'auto sauvetage
- Sortie en ski de montagne
- Formation CSA

4.6- Régie, sécurité et éthique

4.6-1. Plan de mesure d'urgence

À la suite de la mise à jour du règlement de sécurité, les bénévoles ont entrepris la recherche des renseignements pour remplir le questionnaire du plan de mesure d'urgence. Comme le mentionne le règlement de sécurité, les grimpeurs sont responsables de se procurer un plan de mesure d'urgence et de le transmettre aux autorités qui procèderont à l'intervention. Par le fait même, la FQME est dans l'obligation de rendre disponibles ces plans de mesure d'urgence. La priorité est de produire ceux des sites du Réseau. Par la suite, nous pourrons faire ceux du réseau de la SÉPAQ.

4.6-3. Code d'éthique en formation

La commission Formation a élaboré et adopté un code d'éthique pour les formateurs autant pour leurs communications lors des stages que pour la représentation auprès des organismes qu'ils approchent.

4.6-4. Planification triennale d'aménagement

La FQME en collaboration avec les clubs régionaux ont élaboré des plans triennaux en aménagement et entretien des sites sur le territoire desservi par chacun d'eux.

4. Les commissions